



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E179462

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2024

ÉDITÉ LE 05/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/02/2019

Forme juridique : SASU

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2019B00843

Siret : 849 345 137 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

PROXIA DEVELOPPEMENT 78204255

Assurance Responsabilité Civile :

PROXIA DEVELOPPEMENT 78204255

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : BM CHAUFFAGE

14, RUE DU NAGELSTHAL
67110 WINDSTEIN

Téléphone : 06 76 43 56 56

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : bmchauffage67@gmail.com

Responsabilité légale :

BEY MAURICE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	08/09/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	08/09/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	19/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.